

académie
Toulouse

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Aveyron
éducation
nationale

Rodez, le 24 mars 2017

Monsieur,

D.S.D.E.N. de
l'Aveyron

Division de
l'enseignement privé
(DEPRIV)

Par courrier du 19 mars, vous m'avez interpellé sur deux points concernant la journée « immersion des futurs élèves de 6^{ème} ».

L'an passé, le directeur diocésain que mon prédécesseur avait saisi me précisait que « les établissements privés sous contrat d'association avec l'Etat ne s'inscrivaient pas dans une démarche de prospection systématique et généralisée auprès de l'ensemble des familles d'élèves en CM2 ».

Il s'agissait selon lui simplement d'inviter les familles qui en auraient manifesté le souhait soit par l'intermédiaire du chef d'établissement, soit lors de journées portes ouvertes afin d'accorder un temps d'intégration aux élèves de CM2 dans le cadre de la mise en œuvre du lien CM2-6^{ème}.

Selon vos observations, il semble que « l'information » des familles soit plus large. C'est pourquoi, je vais rappeler les règles relatives à l'obligation scolaire et la nécessité de privilégier le hors temps scolaire pour la journée de présentation du collège privé.

En ce qui concerne la diffusion de listes de familles, il n'est pas possible d'intervenir directement auprès des maires. Cependant, j'évoquerai ce sujet avec le président de l'association départementale des maires en lui rappelant les règles relatives à la transmission des données informatisées nominatives.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la rectrice, et par délégation,
le directeur académique des services de
l'Éducation nationale,
directeur des services départementaux de
l'Éducation nationale de l'Aveyron



Gilbert Cambe

Monsieur Sébastien Ségur
SE UNSA 12

Dossier suivi par
Christel Chantret
courriel
ia12-depriv@ac-toulouse.fr
tél.
05 67 76 53 84
fax
05 67 76 53 48

279 rue Pierre-Carrère
C.S. 13117
12031 Rodez cedex 9